



## DELIBERATION N° 14 /2018

L'an deux mil dix huit, le vingt deux mars, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de LA FRETTE, sous la présidence de Monique CHEVALLIER Maire.

Nombre de conseillers en exercice :	<b>15</b>
Nombre de conseillers présents :	<b>12</b>
Nombre de votes contre :	<b>2</b>
Nombre d'abstentions :	<b>0</b>
Nombre de vote pour :	<b>11 (dont 1 pouvoir)</b>

Date de convocation : 14 mars 2018

**Présents : CHEVALLIER Monique, BERNAUDON Josette, DE CONCINI Antoine, FAYOLLE Denis, ARNAUD Chantal, AUDOUARD Mireille, CARRIQUIRY Noël, ESPITALIER Bernard, LEVET-TRAFIT Roland, MARMONIER Michel, PAILLET Denis, SILLANS Dorian,**  
**Absents excusés : Catherine DECHENAUD (pouvoir à Chantal ARNAUD), GLEBIOSKA Florence**  
**Absent non excusé : Benjamin TOSI**  
Secrétaire de séance : **BERNAUDON Josette**

### VOTE DU TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES

Madame Le Maire rappelle qu'il appartient au conseil municipal de voter le taux des trois taxes directes locales nécessaires à l'équilibre du budget.

Madame Le Maire rappelle également les éléments suivants :

- la baisse des dotations de l'Etat affaiblit les ressources communales ;
- la commune de La Frette a validé un programme de travaux de sécurité routière important et nécessaire.

Pour toutes ces raisons, Madame Le Maire propose à l'assemblée d'augmenter de 2% les taux d'imposition des trois taxes directes locales.

Après délibération, le conseil municipal, par **11 voix pour dont un pouvoir, deux voix contre** :

**DECIDE** d'augmenter de 2% le taux des taxes directes locales, qui pour 2018, seront les suivants :

- Taxe d'Habitation (TH) :	<b>9,02 %</b>	(pour mémoire 8,84 % en 2017)
- Taxe Foncière sur les propriétés bâties (TFB)	<b>19,58 %</b>	(pour mémoire 19,20 % en 2017)
- Taxe Foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	<b>54,84 %</b>	(pour mémoire 53,76 % en 2017)

La présente délibération est transmise à Madame Le Sous-Préfet de Vienne.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an sus-dits.

**Le Maire, Monique CHEVALLIER.**